

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Saint-François-d'Assise tenue au 11, rue de l'Église, Frelighsburg, le mardi 10 novembre 2015 à 18h30.

**Sont présents:**

Marie-Andrée Yelle, parent et présidente  
Julie Bellefroid, parent  
Sylvie Pelletier, enseignante  
Sylvie Valiquette, enseignante  
Danielle Gnocchini, enseignante  
Jessica Roy, parent  
Christopher Carrie, parent  
Nicholas Brien, parent et représentant au comité de parents  
Jade Fontaine, responsable du service de garde  
Julie Hamel, membre du personnel de soutien

**Participe également:**

Nancy Duranleau, directrice de l'école

**Sont absentes :**

Evelyne Barriault, membre de la communauté  
Marie-France Moquin, membre de la communauté

-----  
**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La directrice, Madame Nancy Duranleau, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 34.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Madame Jessica Roy, Madame Julie Bellefroid et Monsieur Christopher Carrie ajoutent six sujets à discuter au point 25 de l'ordre du jour :

- Procédure des blessures (suivi)
- Réparation de la clôture
- Allergies alimentaires
- Publication des ordres du jour et des procès-verbaux
- Chaîne humaine
- École-O-Village

18CÉ1516-016

Il est proposé par Madame Sylvie Pelletier, appuyé par Madame Jessica Roy, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout des six sujets à discuter au point 25.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 28 SEPTEMBRE 2015 ET SUIVIS

Quelques modifications doivent être apportées au procès-verbal de septembre 2015 :

- + Point 13 : remplacer « il est proposé par Madame Nancy Duranleau » par « il est proposé par Madame Sylvie Pelletier »;
- + Point 25 : remplacer « il est proposé par Madame Evelyne Barriault » par « il est proposé par Madame Jessica Roy »;
- + Point 26 : remplacer « il est proposé par Madame Nancy Duranleau » par « il est proposé par Monsieur Christopher Carrie ».

18CÉ1516-017

Il est proposé par Monsieur Nicholas Brien, secondé par Monsieur Christopher Carrie, et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 28 septembre 2015 soit adopté avec les modifications apportées.

#### ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- Suivis :
- Nous attendons une réponse pour une commandite de pommes;
  - Madame Evelyne Barriault et Madame Marie-France Moquin sont officiellement membres du Conseil d'établissement;
  - retour publicité : activité de méditation avec le père de Jacob Touchette. Faire vivre l'expérience aux élèves à l'école et il y a une possibilité que ce soit éventuellement une activité parascolaire.

### 4. QUESTION DU PUBLIC

Madame Valérie Dumoulin et Madame Rebecca Perkins assistent à la rencontre.

Madame Dumoulin discute des points suivants :

- + Le respect des enfants sur les interventions versus les intervenants;
- + Il semble y avoir un laisser-aller au niveau de l'environnement de l'école (déchets par terre dans le vestiaire, identification clair sur l'armoire des objets perdus.
- + Dîner chronométré. Madame Jade Fontaine, responsable du service de garde, fait une mise au point sur le fonctionnement durant l'heure du midi.

### 5. PAROLE DE LA PRÉSIDENTE

La présidente, Madame Marie-Andrée Yelle, discute des points suivants :

**Allergies alimentaires :** Cette année, un élève est allergique aux arachides. Les parents ne sont pas au courant de la situation et les enfants apportent des collations qui contiennent des arachides. Dans les années antérieures, il n'y avait pas de restrictions alimentaires, car aucun élève n'avait d'allergies sévères. Madame Yelle aimerait qu'un courriel soit envoyé aux parents afin qu'ils soient avisés de la situation.

**Butler** : Madame Yelle lance une invitation pour qu'il y ait des échanges par écrit avec l'école anglophone pour le 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle. Le 1<sup>er</sup> cycle pourrait aussi participer. Tous les enseignants seront informés de la proposition avant qu'une décision soit prise.

**Secteur scolaire** : Le conseil d'établissement de Saint-François-d'Assise propose ceci :

CONSIDÉRANT QUE la capacité d'accueil actuelle de l'École St-François d'Assise de Frelighsburg est de 132 élèves, avec une capacité réelle de 156. L'école a une capacité suffisante pour accueillir tous les élèves de Stanbridge East ainsi que ceux du secteur Lac Selby désirant fréquenter notre école ;

CONSIDÉRANT QUE le 13 décembre 2011, 14 commissaires sur 20 ont voté en faveur d'un secteur commun pour le territoire de Stanbridge East afin de laisser libre choix aux parents de choisir entre les écoles de Bedford et Frelighsburg selon leurs valeurs, ne favorisant ainsi aucun établissement mais bien la volonté des parents ;

CONSIDÉRANT QUE dans votre procès-verbal du 16 juin 2015, au point « Réaménagement des secteurs scolaires », vous avez adopté la résolution de réviser les secteurs pour la majorité des établissements scolaires pour les raisons suivantes:

- Considérant les prévisions démographiques prévues par le Ministère de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche pour les municipalités situées au sud de l'autoroute 10 ;
- Considérant la surpopulation de certaines écoles ;
- Considérant le déséquilibre de la répartition de la clientèle scolaire dans certains secteurs ;
- Considérant les objectifs poursuivis par la Commission scolaire dans la répartition de sa clientèle scolaire, les objectifs étant :
  - ✚ La recherche de l'équilibre de la clientèle scolaire résidant dans le secteur scolaire des différentes écoles et leur capacité
  - ✚ La maximisation de l'utilisation de ses infrastructures scolaires;

CONSIDÉRANT QUE dans l'idée de retirer le secteur commun de Stanbridge East à Frelighsburg vous allez à l'encontre de tous les considérants que vous avez vous-mêmes établis en juin dernier;

CONSIDÉRANT QUE votre proposition va également à l'encontre de l'article 239 de la loi sur l'instruction publique qui dit que la commission scolaire inscrit annuellement les élèves dans les écoles conformément au choix des parents de l'élève. Toutefois, si le nombre de demandes d'inscription excède la capacité d'accueil de l'école, l'inscription se fait selon les critères déterminés par la Commission scolaire APRÈS consultation du comité de parents ;

CONSIDÉRANT QU'en conservant nos élèves de Stanbridge East, vous travaillez également à atteindre votre objectif principal de votre plan d'optimisation présenté en avril dernier, et ce, pour tous les élèves de l'école de St-François d'Assise, soit la réussite scolaire ;

CONSIDÉRANT QUE le lien d'appartenance est nécessaire au développement intellectuel et émotionnel d'un enfant.

18CE1516-019

Il est proposé par Madame Jessica Roy, appuyé par Monsieur Christopher Carrie, et résolu :

QUE le secteur de Stanbridge East soit maintenu comme secteur commun pour le bien collectif de notre communauté, de nos enfants, de nos familles et de notre école.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 6. DOCUMENTS SOUMIS À LA CONSULTATION

Madame Nancy Duranleau présente les trois documents suivants : l'acte d'établissement, la détermination des services éducatifs et le plan triennal.

Les membres du Conseil d'établissement demandent une révision du plan triennal pour l'école Saint-François-d'Assise afin de réviser notre capacité d'accueil :

CONSIDÉRANT que notre capacité d'accueil a déjà été de 156 élèves;

CONSIDÉRANT qu'aucune modification n'a été apportée à notre établissement, à nos locaux, aux classes disponibles;

CONSIDÉRANT que notre service de garde occupe une petite partie de notre cafétéria et non d'une salle de classe;

CONSIDÉRANT que le service de garde de d'autres établissements scolaires est situé dans une salle d'enseignant réaménagée ou un placard réaménagé.

18CÉ1516-020

Il est proposé par Monsieur Christopher Carrie, appuyé par Madame Marie-Andrée Yelle, et résolu :

QUE la Commission scolaire modifie le plan triennal proposé et rétablit notre capacité d'accueil à 156 élèves.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## 7. ADOPTION DE LA CONVENTION DE GESTION

Madame Nancy Duranleau présente le document de la convention de gestion de l'an dernier. Elle indique qu'une nouvelle convention doit être faite pour l'an prochain.

**Objectif 1 - Lecture** : Tous les moyens sont maintenus cette année. Actuellement, il y a beaucoup de soutien pour les élèves du groupe de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année.

**Objectif 2 - Sentiment de sécurité chez les enfants** : Une rencontre avec les enseignants est prévue afin de cibler les bonnes règles pour le code de vie de l'école. Un sondage sera complété par les élèves, les enseignants et les parents.

**Objectif 3 - Saines habitudes de vie** : Cet objectif est atteint et il est bien développé avec les élèves. Elle mentionne aussi que cet objectif pourrait être enlevé afin d'en travailler une autre. Il faut voir avec le personnel de l'école.

18CÉ1516-018

Il est proposé par Madame Jessica Roy, secondé par Madame Marie-Andrée Yelle, et résolu :

QUE le document de la convention de gestion soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **8. AUTORISATION DE SORTIE SUR L'HEURE DU DÎNER**

Madame Nancy Duranleau explique les démarches qu'elle a fait auprès des élèves du 3<sup>e</sup> cycle et présente les documents (les règlements, lettre pour les parents, le formulaire d'autorisation de sortie). Elle précise que les documents seront présentés aux élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année le 11 novembre et que les sorties débiteront le 16 novembre.

Madame Jessica Roy suggère que les parents signent le document afin de démontrer qu'ils ont lu et compris les règlements.

18CÉ1516-021

Il est proposé par Madame Marie-Andrée Yelle, secondé par Madame Jessica Roy, et résolu :

QUE les documents pour les sorties sur l'heure du midi soient adoptés avec la modification apportée par Madame Jessica Roy.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

#### **9. PARASCOLAIRE**

Madame Nancy Duranleau présente une offre d'activité d'échec avec Monsieur Sylvain Courtemanche. Les parents précisent qu'ils ont eu une mauvaise expérience dans les années antérieures et qu'il faisait beaucoup de publicités auprès des enfants. Par contre, ils sont prêts pour que l'activité reprenne cette année, soit le soir où durant l'heure du dîner, après les vacances de Noël.

#### **10. MÉCHOUI**

Madame Marie-Andrée Yelle donne de l'information concernant le méchoui de cette année. Elle présente le comité organisateur, les démarches faites jusqu'à présent et où ils sont rendus dans l'organisation.

#### **11. PAROLE AU REPRÉSENTANT DE PARENTS**

Monsieur Nicholas Brien discute du changement des secteurs scolaires prévu l'an prochain. Il précise qu'il assistera aux trois réunions et qu'il prépare actuellement un message qu'il présentera le 11 novembre prochain.

#### **12. MOT DES ENSEIGNANTS**

Madame Danielle Gnocchini discute des conditions actuelles des enseignants. Ils espèrent tous qu'il y aura des changements éventuellement. Elle précise que les journées de grève mélangent et perturbent les enfants dans leur routine.

### 13. MOT DU SERVICE DE GARDE

Madame Jade Fontaine présente la nouvelle surveillante sur l'heure du midi qui assumera le remplacement de Madame Hélène Medeiros.

Elle discute des sondages envoyés aux parents pour les journées pédagogiques. Jusqu'à présent, trois sondages ont été envoyés et ils étaient tous négatifs. Il n'y a pas assez d'inscription pour que le service de garde soit ouvert. Madame Fontaine précise qu'elle continuera d'envoyer des sondages pour chacune des journées pédagogiques à venir.

### 14. MOT DE LA DIRECTION

La directrice, Madame Nancy Duranleau, discute des points suivants : le code de vie, le budget (présentation à la prochaine rencontre), les décorations pour le méchoui ont été très appréciées, une belle organisation pour la vaccination des élèves en 4<sup>e</sup> année et le courrier de Madame Nancy.

Au sujet du courrier, Madame Jessica Roy trouve qu'il y a trop de courriels qui sont envoyés aux parents. Si possible, elle aimerait qu'ils soient regroupés.

### 15. VARIA

**École-O-Village** : Madame Julie Bellefroid informe les membres du CÉ de deux activités possible à faire avec les élèves de l'école si nous avons une subvention et si les enseignants sont d'accords. Le premier projet serait la fabrication d'oiseaux avec le pacte Brome Mississiquoi et il pourrait avoir lieu vers le mois de mars ou avril. Le deuxième projet serait avec l'organisme opération PAJE (partenariat action jeunesse environnement). Madame Bellefroid précise qu'elle va revenir avec plus de renseignements pour ce projet.

**Procédure des blessures** : Madame Nancy Duranleau précise qu'elle parlera de ce point à la prochaine réunion du personnel et qu'il y aura un retour sur ce point à la prochaine rencontre du CÉ.

**Réparation de la clôture** : Madame Duranleau indique qu'une requête a été envoyée à la Commission scolaire afin que quelqu'un vienne faire les réparations.

**Publication Web** : Madame Jessica Roy aimerait que les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux soient publiés sur le site Internet de l'école. Elle remercie les membres du personnel pour les publications et les publicités qui ont été mises sur le site depuis le début de l'année.

**Chaîne humaine** : Monsieur Christopher Carrie explique que l'évènement s'est bien déroulé. Vendredi le 20 novembre 2015, il y aura une mobilisation à Québec. Actuellement, un sondage se retrouve sur Internet et Monsieur Carrie partagera l'information auprès des parents. Une autre chaîne humaine est prévue au début du mois de décembre.

**16. LEVÉE DE LA SÉANCE**

18CÉ1516-022      Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Madame Jessica Roy, secondé par Madame Sylvie Valiquette, et résolu :

QUE l'assemblée soit levée à 20 h 34.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

---

Président

---

Direction